

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Master Gestion des territoires et développement local

- › Composante : Faculté de droit, d'économie et de gestion, Faculté des lettres, langues et sciences humaines
- › Durée : 2 ans
- › Ouvert en alternance : Oui

Parcours proposés

- › Parcours Chargé de développement entreprises et territoires

Présentation

La mention de Master GTDL vise à former des chargés de mission, d'affaires ou de projet, capables de s'adapter aux nouveaux enjeux institutionnels, organisationnels et numériques des territoires. Elle s'appuie sur le parcours "Chargé de Développement Entreprises et Territoires" plus spécifiquement axé sur :

- Le développement des territoires à l'international avec la nécessité d'une visibilité internationale basée sur un marketing territorial renouvelé.
- Le développement local et l'attractivité des territoires (résidentielle, économique, productive, récréative...).
- Les réformes institutionnelles (régions, métropoles, fusions intercommunales...) et leurs impacts en matière d'agilité territoriale : émergence de territoires à géographie et périmètres de compétences variables selon les modèles institutionnels choisis ; nouveaux rapports entre le rural et l'urbain ; nouvelles formes d'innovation socio-économiques ; maintien des services (aux) publics.
- Les nouvelles pratiques participatives et encastresments spécifiques (réseaux sociaux, communautés...) qui conditionnent les projets de territoire (économiques, d'aménagement) et la dynamique entrepreneuriale locale.
- La place des plateformes numériques, du big data et des activités digitales dans les politiques publiques locales, ceci dans une perspective à la fois d'exploration, d'expérimentation et d'innovation territoriale.
- Les impacts du new public management sur la gestion du territoire et les enjeux en termes d'efficience/inefficience contractuelle (partenariats public/privé, délégation de service public...).

La mention GTDL est ouverte à l'alternance et peut être suivie en formation continue intégrale ou par modules.
Les contrats d'apprentissage seront possibles à compter de septembre 2020.

Organisation

Ouvert en alternance

Type d'alternance : Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage.

Programme

Parcours Chargé de développement entreprises et territoires